

## Communiqué

La Confédération Force Ouvrière (FO) réaffirme son soutien aux syndicats, militants et délégués FO mobilisés à tous les niveaux, au quotidien, pour la défense des droits des salariés et des libertés individuelles et collectives.

Elle apporte son soutien à celles et ceux qui manifestent et peuvent manifester, ce jour, plus particulièrement contre les dispositions portant atteintes aux libertés démocratiques, dont la liberté d'informer, de la presse et la liberté de manifester.

La confédération rappelle que, dès le premier jour de l'examen de la proposition de loi dite de « sécurité globale », elle avait alerté contre l'utilisation de drones pouvant conduire à la surveillance de la population et à la mise en cause de la liberté d'aller et venir ou de manifester ou encore sur le risque de transfert de compétences régaliennes, faute de moyens, aux polices municipales et aux agences de sécurité privée.

FO rappelle qu'elle a dû interpellier, ces jours derniers, le gouvernement contre les décrets relatifs à la sécurité intérieure pouvant conduire à assimiler l'appartenance syndicale, le syndicat lui-même, aux impératifs de sécurité intérieure, de lutte contre le terrorisme et les violences urbaines.

La confédération dénonce les violences qui se produisent lors des manifestations. Celles-ci ne viennent pas de ses rangs et conduisent au contraire à dissuader les manifestants ou à justifier des interdictions de manifester.

Elle estime indispensable que les services de la police républicaine, dont le rôle est de protéger la population et, en particulier, l'exercice paisible de droits fondamentaux et libertés démocratiques, dont ceux de manifester, soient dotés des effectifs, de la formation, de l'encadrement et des directives requis en conséquence.

Cela vaut pour l'ensemble des services publics.

Comme tout un chacun dans son activité, et comme tout agent public, les agents de police doivent être effectivement protégés contre les menaces, harcèlements et violences notamment via la vindicte sur les réseaux sociaux.

Contact :

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01



## Communiqué de presse

A cet égard, l'annonce du Beauvau de la police, auquel appelait le syndicat Unité SGP Police FO, avec le soutien de la confédération, doit se traduire au plus vite en réponses concrètes à ces revendications.

De la même façon, la confédération soutient sa fédération des services publics et de santé pour que les mesures obtenues lors des négociations dites du Ségur soient appliquées au secteur de social et du médico-social, et pour que se poursuivent les négociations sur la mise en œuvre des effectifs, moyens, conditions de travail indispensables dans le secteur de la santé et des hôpitaux.

La confédération FO rappelle qu'elle s'est adressée au gouvernement, encore ces derniers temps, pour que soient stoppées les réformes conduisant au démantèlement du service public, à l'image du projet Hercule dans le secteur de l'énergie, de la réorganisation territoriale de l'Etat et des fermetures et suppressions de services et de classes.

Alors que dans de nombreux secteurs les salariés sont privés d'activité du fait des mesures prises en raison du contexte sanitaire, la confédération apporte au quotidien son plein soutien aux mobilisations contre les plans de suppressions d'emploi, et appelle à nouveau à ce que les licenciements et suppressions contraintes d'emplois soient interdites dans un contexte où des aides publiques massives aux entreprises sont mises en œuvre.

FO soutient la nécessité d'une augmentation conséquente du SMIC, en particulier pour répondre aux attentes légitimes des salariés dits de la « deuxième ligne ».

Paris, le 12 décembre 2020